



Projet éducatif de l'association Familiales Rurales de Rocheservière

Présentation

L'accueil de loisirs et périscolaire « La Farandole » est organisé par l'association Familiales Rurales de Rocheservière, qui a pour but de répondre aux attentes et aux besoins des familles en milieu rural.

L'association est composée de parents bénévoles utilisateurs du service. Cette équipe de bénévoles décide des aspects administratifs, financiers et d'organisation touchant au fonctionnement de l'association et de ses services.

La Farandole, c'est :

- Un lieu de vie autour de l'école et de la famille qui accueille les enfants scolarisés en primaire. Elle fonctionne avant et après l'école, les mercredis et les vacances.
- Un lieu de transition entre la maison et l'école qui veut concilier au mieux les attentes et les besoins des enfants et des parents.
- Un lieu de loisirs qui a pour intention de permettre aux enfants de vivre un temps de détente.

Objectifs éducatifs

Favoriser le vivre ensemble :

- Assurer à l'enfant un bien-être, une sécurité affective et physique
- Mettre en place des règles de vie avec les enfants
- Favoriser les liens intergénérationnels
- Etre attentif à l'écologie (tri sélectif, gaspillage, ...) et à l'environnement (mini-camps)

Favoriser la communication entre tous les acteurs (parents, enfants, animateurs) :

- Etablir des relations entre tous
- Utilisation de supports de communication

Mettre en place des activités :

- De découverte, nouvelles
- De qualité
- De « consommation modérée »
- En utilisant l'environnement local et les partenaires locaux

Développer les capacités de l'enfant :

- L'autonomie et la responsabilité
- L'esprit de créativité, de recherche, de dépassement de soi, d'imagination
- Approfondissement de ses connaissances, de sa curiosité

Moyens

Structure

Locaux dans le complexe « Arbrasève » pouvant accueillir jusqu'à 150 enfants : 80 enfants dans La Farandole et 70 enfants dans le restaurant scolaire. Les locaux ont obtenu un agrément d'accueil par la PMI (Protection Maternelle et Infantile) et la DDCS (direction départementale de la cohésion sociale).

Horaires ouverture et modalités d'accueil

Afin de répondre aux attentes des familles, l'amplitude horaire d'ouverture est large : 7h – 19h.

L'inscription en accueil périscolaire et en accueil de loisirs (mercredis et vacances) peut se faire de manière régulière ou occasionnelle.

En accueil de loisirs, la possibilité est laissée aux familles d'inscrire leurs enfants à la journée ou à la demi-journée, avec ou sans repas.

Constitution de l'équipe pédagogique

L'association se réfère aux textes de la DDCS règlementant les accueils de loisirs en termes de quantité et de qualifications des différents intervenants auprès des enfants.

La gestion quotidienne, la mise en place du projet pédagogique et l'animation est confiée à une directrice salariée, titulaire du BPJEPS, entourée d'animateurs(trices), titulaires du BAFA ou équivalent.

Les attentes de l'équipe bénévole vis-à-vis de l'équipe pédagogique sont les suivantes :

- Prendre en compte chaque enfant en tant qu'individu à part entière
- Veiller à adapter l'univers en fonction de l'âge, taille et rythme de vie
- Inciter les enfants à participer aux activités en laissant la liberté de ne pas faire
- Veiller au respect des lieux et du matériel
- Favoriser les relations d'entraide, de solidarité et de cohésion
- Valoriser les compétences des enfants

Un temps d'échange mensuel est mis en place afin de réguler le fonctionnement de la structure et le développement de projets.

Budgets et tarifs

Un budget prévisionnel est établi chaque année et présenté en commune et en communauté de communes. Il prend en compte les moyens nécessaires à la mise en œuvre des objectifs.

Le prix de journée en accueil de loisirs est défini selon le quotient familial de la famille afin de permettre une accessibilité aux loisirs.

Outils d'informations

La directrice est présente en journée et sur les temps d'accueil pour répondre aux familles.

Un site internet est mis en ligne et les informations sont mises à jour régulièrement.

Toutes les informations importantes sont affichées et envoyées par mail aux familles.

Règlement intérieur

Un règlement intérieur est donné à toutes les familles à l'inscription permettant de connaître précisément le fonctionnement de l'accueil.

Ce règlement est révisé tous les ans et est modifié en fonction de l'actualité, des besoins et des contraintes de la structure.